

Etude de cas : droit fiscal notarial

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 18,0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J7ODFNT
- > En savoir plus : <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-notarial-JWQE8lgA.html>

Présentation

Les TD d'étude de cas sont réservés aux étudiant.e.s du master droit notarial.

Ceux portant sur le droit fiscal notarial présentent les règles générales d'imposition des résultats, les mesures spécifiques d'exonération concernant les titres de sociétés en matière d'impôt de solidarité sur la fortune.

Les séances, toutes illustrées par des cas pratiques, s'articulent autour des thèmes suivants :

- les spécificités du droit fiscal notarial ;
- l'imposition des résultats dans l'entreprise individuelle ;
- l'optimisation fiscale de la structure d'activité ;
- l'optimisation fiscale en matière d'ISF

Objectifs

Maîtriser les règles d'imposition des entreprises dans une optique d'optimisation : choix d'une structure juridique et d'une fiscalité adaptées pour l'exercice d'une activité professionnelle

Évaluation

SESSION 1 : ECRIT 3H

SESSION 2 : ECRIT 3H

Pré-requis nécessaires

Avoir suivi un enseignement de droit fiscal en licence

Contact(s)

> Manuella Bourassin-bachmann

Responsable Formation initiale
mbourass@parisnanterre.fr

> Corine Dauchez

Responsable Formation initiale
c.dauchez@parisnanterre.fr